



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
8 mai 2012  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-septième session**  
Point 71 b) de la liste préliminaire\*  
**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire  
et des secours en cas de catastrophe fournis  
par les organismes des Nations Unies, y compris  
l'assistance économique spéciale**

**Conseil économique et social**  
**Session de fond de 2012**  
New York, 2-27 juillet 2012  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire\*\*  
**Application de la Déclaration sur l'octroi  
de l'indépendance aux pays et aux peuples  
coloniaux par les institutions spécialisées  
et les organismes internationaux associés  
à l'Organisation des Nations Unies**

## Assistance au peuple palestinien

### Rapport du Secrétaire général

#### Résumé

Dans le présent rapport, présenté en application de la résolution 66/118 de l'Assemblée générale, figure une évaluation de l'assistance reçue par le peuple palestinien, des besoins restant à satisfaire et des propositions pour y répondre. Il y est rendu compte des efforts déployés par les organismes des Nations Unies, en coopération avec l'Autorité palestinienne, les donateurs et la société civile, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes. La période considérée s'étend de mai 2011 à avril 2012. Elle a vu l'Autorité palestinienne achever la mise en œuvre de son programme biennal d'édification de l'État. L'Organisation des Nations Unies a accru son appui à ces efforts par l'intermédiaire de son plan d'intervention à moyen terme. Elle consacre actuellement 1,2 milliard de dollars à des travaux réalisés au titre de ce plan et cherche à mobiliser 1,7 milliard de dollars supplémentaires pour d'autres travaux prévus. Cela vient en complément de la programmation humanitaire associée à l'appel global pour 2012 sollicitant un montant de 416,7 millions de dollars, dont 38 % avaient été obtenus jusqu'en avril 2012.

\* A/67/50.

\*\* E/2012/100.



En dépit d'avancées diplomatiques entre Israéliens et Palestiniens début 2012, les parties n'ont pas été en mesure de reprendre les négociations. L'absence de perspectives politiques susceptibles de donner sens aux progrès accomplis vers l'édification d'un État palestinien demeure un obstacle majeur à toute amélioration de la situation. Les activités de peuplement, les démolitions de biens palestiniens et les déplacements de population se sont multipliés en 2011. La tenue d'élections et la constitution d'un gouvernement d'unité palestinien composé de technocrates restent des projets marqués par l'incertitude, malgré quelques signes encourageants concernant la réconciliation entre Palestiniens.

On a enregistré une croissance économique notable au cours de la période à l'examen. Il faut principalement y voir le résultat de dépenses publiques en Cisjordanie et d'activités de construction à Gaza. Les secteurs commerciaux de l'économie ont été les plus touchés par les restrictions imposées aux déplacements et au passage et par la faiblesse de l'investissement, en particulier à Gaza, ce qui amène à s'interroger sur la pérennité de la croissance récente. Le chômage et l'insécurité alimentaire ont reculé, quoique restant à des niveaux élevés, notamment à Gaza et dans la zone C de la Cisjordanie.

Au cours de la période considérée, l'ONU a intensifié son action visant à relever ces défis et d'autres, en se concentrant tout particulièrement sur les zones où l'Autorité palestinienne était le moins à même de faire bénéficier la population de ses services : Gaza et, en Cisjordanie, la zone C et Jérusalem-Est. L'Organisation a prêté son concours aux activités de reconstruction menées à Gaza, après avoir reçu l'autorisation d'engager 365 millions de dollars pour l'exécution de projets nécessitant d'utiliser des matériaux soumis à l'approbation du Gouvernement israélien. Le fonds d'affectation spéciale géré conjointement par l'Autorité palestinienne et l'ONU a été utilisé afin de mettre à disposition 22 millions de dollars destinés à la construction d'écoles administrées par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et servira d'intermédiaire pour le financement des activités de relèvement et de développement menées par l'Organisation dans l'ensemble du territoire palestinien occupé.

## I. Introduction

1. Le présent rapport fait suite à la résolution 66/118 dans laquelle l'Assemblée générale m'a prié de lui présenter à sa soixante-septième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de la résolution, où figurerait une évaluation de l'assistance effectivement reçue par les Palestiniens et des besoins non encore satisfaits, ainsi que des propositions précises pour y répondre. Il aborde aussi, pour la période considérée, les principaux événements politiques et les obstacles rencontrés par la communauté internationale dans ses efforts continus pour alléger les souffrances du peuple palestinien et appuyer le processus de renforcement des institutions engagé par l'Autorité palestinienne, de même que les négociations entre les parties. La période à l'examen s'étend de mai 2011 à avril 2012.

2. On trouvera des informations sur les conditions de vie et la situation socioéconomique des Palestiniens dans divers rapports des organismes des Nations Unies, notamment : a) le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale traitant des répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé (à paraître); et b) le rapport annuel du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) (A/66/13).

3. Les besoins humanitaires, économiques et de développement du peuple palestinien sont évalués dans plusieurs documents. Assortie d'objectifs plus spécifiques que les années précédentes, la Procédure d'appel global pour 2012 portait sur un montant de 417 millions de dollars afin de répondre aux besoins humanitaires en renforçant la protection et en remédiant à l'insécurité alimentaire des groupes les plus vulnérables dans la bande de Gaza, la zone C, y compris les zones de jointure, et Jérusalem-Est. Le Plan d'intervention à moyen terme des Nations Unies a été révisé en 2011, de façon à l'aligner plus étroitement sur le Plan national de développement palestinien et à en consolider l'articulation avec l'appel global. Les objectifs du programme de l'UNRWA pour la période 2010-2015 ont été énoncés dans la stratégie à moyen terme de l'Office, dont le coût estimatif s'élevait à 675 millions de dollars pour 2010-2011, compte non tenu des interventions au titre des secours d'urgence. Le Plan national de développement palestinien pour 2011-2013 a fait ressortir des besoins prioritaires de développement évalués à 4 milliards de dollars.

4. Tout au long de l'année, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient (UNSCO) et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne a poursuivi ses efforts visant à soutenir le processus de paix et assurer une coordination efficace entre l'Autorité palestinienne, l'ONU, la communauté internationale et le Gouvernement israélien. Le Bureau a également continué d'évaluer la situation économique et sociale qui prévalait dans le territoire palestinien occupé et d'élaborer des politiques et des programmes propres à l'améliorer.

## II. Aperçu de la situation actuelle

### A. Contexte politique

5. L'actuel cadre de négociation a été défini par le Quatuor pour le Moyen-Orient dans sa déclaration du 23 septembre 2011. Le Quatuor a appelé les deux camps à reprendre les négociations, à formuler des propositions concernant les frontières et la sécurité dans un délai de trois mois et à enregistrer des « progrès significatifs » sur ces deux questions au cours des six mois à venir. Après 15 mois sans pourparlers directs, les négociateurs israéliens et palestiniens se sont rencontrés plusieurs fois à Amman, à partir du 3 janvier 2012, sous les auspices du Roi Abdallah II et du Ministre des affaires étrangères de la Jordanie, Nasser Judeh. Le 17 avril, à Jérusalem, une délégation palestinienne de haut niveau a rencontré le Premier Ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, afin de lui remettre une lettre du Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, après quoi les deux parties, dans une déclaration commune, ont affirmé leur engagement en faveur de la paix. Pour sa part, l'ONU n'a eu de cesse d'exhorter Israéliens et Palestiniens à s'abstenir de toute provocation susceptible de nuire aux perspectives de paix.

6. Le 23 septembre 2011, invoquant la stagnation des négociations et la poursuite des activités de peuplement israéliennes, le Président Abbas m'a présenté une demande d'adhésion à l'Organisation, demande que j'ai immédiatement transmise au Conseil de sécurité. Elle est toujours à l'examen. Le 31 octobre 2011, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a répondu favorablement à une demande similaire en accueillant la Palestine parmi ses membres. Ces mesures ont suscité la réprobation de l'opinion israélienne, et le Gouvernement israélien a retenu pendant plusieurs semaines les recettes fiscales de l'Autorité palestinienne. Le financement de l'UNESCO en a également pâti, les États-Unis refusant de verser leur contribution à l'organisation.

7. La situation à Gaza reste précaire et continue de susciter la vive préoccupation des Nations Unies. Le Hamas conserve le contrôle de facto de la bande de Gaza. La levée du bouclage aux termes de la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité demeure pour les Nations Unies un objectif fondamental.

8. La précarité du calme qui règne à Gaza et dans le sud d'Israël s'est trouvée illustrée par des escalades de tension survenues en octobre et décembre 2011 et par l'intensification la plus marquée du conflit depuis l'opération « Plomb durci » menée en mars 2012. Des groupes de militants ont continué de tirer des roquettes, des obus de mortier et d'autres munitions de manière indiscriminée durant ces flambées de violence.

9. Le sergent de première classe israélien Gilad Shalit, détenu à Gaza sans contact avec l'extérieur depuis le 25 juin 2006, a été libéré par le Hamas le 18 octobre 2011 dans le cadre d'un accord d'échange aux termes duquel Israël a relâché 1 027 prisonniers palestiniens. L'UNSCO a activement facilité le dialogue tout au long de cette période.

10. La persistance des divisions entre Palestiniens constitue une difficulté de taille. Les factions palestiniennes ont conclu, le 4 mai au Caire, un accord de réconciliation, négocié par l'Égypte. Un accord de suivi, signé le 6 février 2010 à Doha entre le Président Abbas et Khaled Meshal, dirigeant du Hamas, promettait de favoriser la constitution d'un gouvernement de transition et la tenue d'élections.

Malheureusement, l'entreprise de réconciliation n'a pas sensiblement avancé depuis la signature de ces accords.

11. Alors même que l'entreprise d'édification d'un État palestinien continue d'enregistrer des progrès considérables, cette réalisation est de plus en plus menacée. Les capacités des institutions palestiniennes, notamment les forces de sécurité, ont été renforcées, permettant de garantir le respect de la loi et d'assurer le maintien de l'ordre dans les villes palestiniennes contrôlées par l'Autorité palestinienne. Ces institutions ont également continué de fournir des services de base, qui consistaient notamment à répondre aux besoins des membres les plus vulnérables de la société palestinienne. Le Comité spécial de liaison s'est réuni le 21 mars 2012 à Bruxelles. Il a de nouveau confirmé que les institutions palestiniennes étaient prêtes à assumer les fonctions institutionnelles attendues d'un État, mais ses membres se sont avant tout inquiétés de la situation financière critique où se trouvait l'Autorité palestinienne. Ils ont par conséquent appelé les donateurs à apporter le montant de 1,1 milliard de dollars nécessaire au financement de l'Autorité pour 2012.

12. Les autorités israéliennes ont poursuivi leurs implantations en Cisjordanie, en particulier à Jérusalem-Est. Les expropriations aux fins de construction et d'expansion de colonies ont eu pour effet de réduire encore l'espace dont les Palestiniens disposent pour assurer leur subsistance et disposer de logements adéquats, d'infrastructures de base, de services et de capacités de production propices à la croissance économique. Les violences commises par les colons continuent de susciter de vives préoccupations et d'entraîner des frictions en Cisjordanie. La population civile israélienne fait également les frais du climat d'hostilité qui règne dans la zone. Les activités de peuplement sont illégales au regard du droit international, contreviennent aux engagements pris par Israël au titre de la Feuille de route et ne sont pas reconnues par la communauté internationale. Or, le Quatuor n'a eu de cesse d'exhorter les parties à s'abstenir de prendre des mesures préjudiciables de l'issue des négociations.

13. Malgré un début d'avancée en janvier, l'incapacité des parties à reprendre les négociations est profondément préoccupante. L'absence de perspectives politiques susceptibles de donner sens aux progrès accomplis dans l'édification d'un État palestinien demeure le principal obstacle à une évolution plus significative pour les Palestiniens sur le terrain. Une avancée politique est vitale pour négocier avec succès une solution à deux États qui mette fin à l'occupation et au conflit et règle toutes les questions fondamentales.

## **B. Contexte humanitaire et socioéconomique**

### **Évolution de la situation économique et budgétaire**

14. Le gouvernement du Président Abbas et du Premier Ministre Salam Fayyad a poursuivi la mise en œuvre des principales réformes économiques et budgétaires. Le montant net des prêts a été inférieur de 43 % à celui de 2010<sup>1</sup>. Davantage d'efforts ont été consentis pour améliorer le recouvrement des paiements dus au titre des services publics ainsi que d'autres recettes.

---

<sup>1</sup> Voir Banque mondiale, « Stagnation or Revival? Palestinian Economic Prospects », rapport au Comité spécial de liaison (21 mars 2012).

15. La croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) a été estimée à 10,7 % pour 2011. Le PIB réel par habitant s'établissait à 1 614 dollars en 2011 (en dollars des États-Unis constants à la valeur de 2004), soit une hausse de 7 % par rapport à 2010<sup>2</sup>. Le taux de chômage global a été ramené à 21 % en 2011, contre 24 % en 2010. Les taux de croissance et de chômage ont varié au cours de l'année et n'étaient pas les mêmes selon qu'on se situait en Cisjordanie ou dans la bande de Gaza. En Cisjordanie, le taux de chômage s'est maintenu à 17 %, tandis qu'il a diminué dans la bande de Gaza, de 38 % en 2010 à 29 % en 2011.

16. La croissance des secteurs marchands de l'économie, qui sont les plus touchés par les restrictions imposées aux déplacements et au passage, est restée relativement faible, ce qui amène à s'interroger sur la pérennité de la croissance économique récente, dont les principaux moteurs ont été les dépenses publiques en Cisjordanie et les activités de construction à Gaza.

17. Les inquiétudes au sujet des perspectives à long terme de l'économie palestinienne ont continué de porter sur la nécessité d'assurer le redressement du secteur privé, de réduire les dépenses publiques et la dépendance envers l'aide étrangère, de diversifier l'économie, d'avoir accès aux ressources naturelles et de voir disparaître les restrictions imposées au passage des personnes et des biens.

#### **Évolution de la situation humanitaire et socioéconomique**

18. Durant la période considérée<sup>3</sup>, 99 Palestiniens ont été tués (91 à Gaza, dont 56 militants, et 8 en Cisjordanie; parmi les victimes figuraient 9 enfants et 1 femme) et 2 123 blessés (471 à Gaza, dont 58 militants, et 1 652 en Cisjordanie; parmi les victimes figuraient 308 enfants et 119 femmes) par les forces de sécurité israéliennes, contre 112 tués et 1 270 blessés au cours de la période précédente. En Cisjordanie, la violence croissante des colons envers les Palestiniens a fait 1 mort, 145 blessés (dont 24 femmes et 35 enfants) et des dégâts matériels. Quatre Israéliens ont été tués et 67 blessés. Les militants ont tiré 889 roquettes et obus de mortier sur Israël, contre 828 pendant la période précédente.

19. Fin mars 2012, 203 enfants palestiniens étaient détenus par Israël au motif qu'ils auraient enfreint les règles de sécurité.

20. Les démolitions de logements et les destructions de moyens de subsistance ont pratiquement doublé au cours de la période considérée, le nombre de structures visées atteignant 643, alors qu'il avait déjà quadruplé durant la période précédente. Il en a résulté le déplacement de 1 160 personnes, dont plus de la moitié d'enfants. Dans la bande de Gaza, l'insécurité alimentaire des ménages s'est également trouvée aggravée par l'interdiction d'exploiter les terres agricoles situées dans la zone tampon et, pour les pêcheurs, par un accès restreint aux zones de pêche.

21. Le taux d'insécurité alimentaire dans le territoire palestinien occupé a reculé, de 33 % en 2010 à 27 % en 2011 (44 % à Gaza et 17 % dans les zones A et B de la Cisjordanie). Dans la zone C, il s'établissait à 24 %<sup>4</sup>. Pour réduire la pauvreté plus

---

<sup>2</sup> Bureau central de statistique palestinien.

<sup>3</sup> Les chiffres indiqués portent sur la période allant du 1<sup>er</sup> mai 2011 au 30 avril 2012. Il s'agit de données recueillies par l'ONU.

<sup>4</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Programme alimentaire mondial, UNRWA et Bureau central de statistique palestinien, « 2011 Socio-Economic and Food Security Survey Report » (avril 2012).

avant et améliorer la sécurité alimentaire, la seule solution consiste à créer des emplois et obtenir une croissance économique durable qui profite à tous, ce qui implique d'assouplir davantage les restrictions imposées aux déplacements et au passage, qui continuent de faire obstacle à l'activité du secteur privé<sup>5</sup>.

### **Déplacements, passage et espace opérationnel des agents humanitaires**

22. Le passage et les déplacements des Palestiniens dans la plupart des centres urbains palestiniens de Cisjordanie, à l'exception de Jérusalem-Est, ont été rendus plus difficiles encore durant la période considérée. Au moment de l'élaboration du présent rapport, quelque 530 barrages se trouvaient en Cisjordanie, contre 500 à la fin du mois d'avril 2011. Le maintien des restrictions imposées aux Palestiniens concernant l'accès à la terre, aux services sociaux et aux débouchés économiques à Jérusalem-Est et dans la zone C a freiné les efforts de développement, d'où une détérioration des conditions de vie et une plus grande vulnérabilité.

23. À Gaza, les restrictions supplémentaires de l'accès à la terre et à la mer qui ont été mises en place par les Forces de défense israéliennes (FDI) à la suite de l'opération « Plomb durci » sont restées en vigueur. Les habitants de Gaza ne pouvaient toujours pas se rendre dans la zone située le long de la barrière, les autorités israéliennes invoquant des raisons de sécurité pour refuser pratiquement tout accès à moins de 1 000 à 1 500 mètres de distance. À Gaza, 35 % des terres agricoles et 85 % de l'espace maritime ont continué de faire l'objet de restrictions, au détriment de 178 000 personnes.

24. Les opérations des Nations Unies ont rencontré de nombreux obstacles et subi maints retards dans leurs déplacements vers les collectivités de Cisjordanie, ce qui a eu pour effet de ralentir l'acheminement de l'aide humanitaire destinée aux réfugiés et résidents palestiniens. Le passage et l'espace opérationnel accordés au personnel des organismes humanitaires sont demeurés restreints. Entre mai 2011 et mars 2012, on a signalé 501 incidents au cours desquels du personnel des Nations Unies s'était vu retarder ou refuser le passage à des points de contrôle israéliens. La plupart de ces incidents se sont produits au niveau de la barrière à la périphérie de Jérusalem.

### **La barrière**

25. La construction de la barrière s'est poursuivie au nord-ouest du gouvernorat de Bethléem. Le Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le territoire palestinien occupé, créé en application de la résolution ES-10/17 de l'Assemblée générale, a poursuivi ses activités de communication et d'enregistrement de plaintes. Plus de 26 000 plaintes ont été recueillies, étayées par plus de 250 000 documents. Au moment de l'élaboration du présent rapport, les activités d'enregistrement de plaintes étaient parvenues à leur terme dans les gouvernorats de Tubas, Djénine et Tulkarem et pratiquement achevées dans le gouvernorat de Qalqiliya. Elles avaient par ailleurs débuté dans le gouvernorat de Salfit.

---

<sup>5</sup> Voir UNSCO, « Palestinian State-building: an achievement at increased risk ». Rapport au Comité spécial de liaison (mars 2012).

### **III. Intervention des organismes des Nations Unies**

26. Le système des Nations Unies a fourni un appui conséquent dans le cadre du Plan national de développement palestinien et de nombreuses stratégies nationales pluriannuelles en faveur de secteurs spécifiques. Le vaste réseau de programmes humanitaires des Nations Unies a continué d'apporter une aide essentielle aux Palestiniens, notamment à Gaza, malgré d'importantes difficultés financières.

#### **A. Développement humain et social**

27. L'Organisation des Nations Unies a coordonné et fourni de l'aide humanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris une assistance alimentaire, à plus d'un million de personnes; des services d'eau et d'assainissement à plus de 1,5 million de personnes, et des prestations sanitaires et nutritionnelles à près de 2,5 millions de personnes. Elle a également continué de soutenir le programme d'édification d'un État élaboré par l'Autorité palestinienne ainsi que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le territoire au moyen du Plan d'intervention à moyen terme des Nations Unies. L'ONU s'est engagée au titre des programmes de développement en cours ou planifiés pour plus de 2,8 milliards de dollars, dont 1,1 milliard a été financé jusqu'en avril 2012.

##### **Éducation**

28. L'ONU a fourni une assistance étendue dans le domaine de l'éducation, qu'il s'agisse de la fourniture directe de services ou d'un appui en matière d'infrastructures et d'élaboration de politiques. L'UNRWA a dispensé un enseignement gratuit à plus de 270 000 élèves dans 341 établissements élémentaires et secondaires à Gaza et en Cisjordanie. Les deux tiers de ces établissements, dont 94 % des écoles de l'Office à Gaza utilisent un système de classes dédoublées, mais cette mesure elle-même s'est révélée insuffisante pour accueillir tous les élèves. En 2010 et 2011, l'UNRWA a créé des classes alternées afin d'absorber le nombre croissant d'élèves. Il a également organisé pendant l'été un programme de rattrapage, pour 40 000 élèves, qui a permis à 88 % d'entre eux de réussir leurs examens. Le Fonds d'affectation spéciale ONU-Autorité palestinienne a fourni 22 millions de dollars pour la construction d'écoles de l'UNRWA à Gaza.

29. Les Nations Unies ont continué d'offrir de nombreuses possibilités d'enseignement professionnel et non scolaire aux Palestiniens. L'UNRWA a fourni un enseignement technique à 1 923 jeunes de Cisjordanie et à 1 560 de Gaza. L'appui du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur de l'Autorité palestinienne, dans le cadre de l'Initiative pour des écoles adaptées aux besoins de l'enfant, a porté essentiellement sur des programmes de rattrapage dispensés à environ 13 000 enfants vulnérables (dont 50 % de filles) afin de les aider à améliorer leurs résultats aux examens d'arabe et de mathématiques. Le Bureau international du travail (BIT) et l'UNRWA ont continué d'offrir à l'intention de 500 habitants de Gaza des formations de courte durée et des possibilités d'emplois dans le secteur du bâtiment. L'UNESCO a fourni à 29 écoles vulnérables situées dans la zone d'accès restreint de Gaza un appui en matière de formation et de développement communautaire, combinant des éléments d'éducation et de protection.

30. Neuf organismes des Nations Unies ont aidé le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur à renforcer ses capacités pour l'élaboration de programmes complets et répondant aux besoins de l'enfant, depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence, dans 42 écoles de Cisjordanie et de Gaza.

31. L'appui fourni depuis deux ans par le BIT et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux Ministères du travail et de l'éducation a permis le lancement et l'obtention à l'ensemble des centres de formation professionnelle, des écoles techniques et des instituts d'enseignement professionnels de programmes axés sur la création et la gestion d'entreprises.

32. Près de 10 000 enfants ont participé à la Fête de la science organisée dans la bande de Gaza et en Cisjordanie avec le soutien de l'UNESCO. L'UNESCO a également continué de fournir un appui à la Commission chargée du développement de la profession d'enseignant pour l'élaboration de normes professionnelles nationales. L'UNICEF a soutenu la formation continue de 1 124 enseignants (dont 50 % de femmes) à l'enseignement axé sur les besoins de l'enfant et appuyé l'adoption du système informatique de gestion de l'école (SMIS) qui prévoit la formation en phases de 1 050 membres du personnel de 297 écoles.

33. Dans le cadre de son programme d'autonomisation financière des familles démunies, le PNUD a poursuivi l'application du programme de bourses Al Fakhoura à l'intention des étudiants de Gaza. L'UNRWA a fourni quotidiennement à environ 200 000 élèves des repas dans les cantines scolaires de Gaza. ONU-Femmes et le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur se sont associés pour améliorer l'état sanitaire et nutritionnel de 62 000 élèves dans 210 écoles. Le partenariat a également généré des revenus importants pour des groupes féminins et des associations locales avec lesquels des contrats ont été passés pour fournir les aliments destinés aux cantines scolaires.

34. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a fourni, en partenariat avec le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur palestinien, des barres nutritives à base de dattes produites localement – en partie à Gaza – à environ 75 000 enfants en Cisjordanie et 80 000 dans la bande de Gaza scolarisés dans des écoles publiques. Le transfert de 144 tonnes de barres nutritives à base de dattes depuis Gaza vers la Cisjordanie dans le cadre du programme nutritionnel scolaire du Ministère est le premier transfert de marchandises opéré depuis le début du blocus en juin 2007.

35. À l'occasion d'une manifestation organisée en septembre 2011, l'UNICEF a rappelé les obstacles qui empêchent l'accès à l'éducation des communautés bédouines vulnérables de la zone C. Le PNUD, avec l'assistance du Bureau du Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et du Bureau du Représentant du Quatuor a obtenu six permis de construire pour édifier des écoles dans la zone C.

36. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a poursuivi l'application du programme relatif aux écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie dans le territoire palestinien occupé et l'a élargie à 26 nouvelles écoles pendant l'année scolaire 2010/11, ce qui a permis à 780 étudiants supplémentaires d'en bénéficier.

## Santé

37. Les Nations Unies ont continué de fournir conseils techniques et assurance qualité ainsi que des prestations directes de services de santé. L'UNRWA a continué de jouer un rôle majeur dans la prestation de soins de santé, administrant 42 centres de soins à Gaza et en Cisjordanie, et 21 antennes de soins et 5 dispensaires mobiles en Cisjordanie, qui emploient en tout plus de 2 000 personnes. Le nombre de consultations a continué d'augmenter – près de 6,2 millions de consultations, d'adultes et d'adolescents en 2011 –, exigeant encore plus des services de soins limités de l'Office.

38. Les Nations Unies ont fourni une assistance technique essentielle au Ministère de la santé. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé un projet en partenariat avec le Ministère de la santé et l'Institut norvégien de la santé publique en vue de créer un institut national de la santé publique. Elle a également aidé le Ministère à mettre en œuvre une stratégie nationale en vue de prévenir et gérer les maladies non transmissibles, de réaliser une enquête sur les facteurs de risques les plus importants en matière de maladies non transmissibles et de continuer de développer des services communautaires de santé mentale.

39. L'OMS travaille également avec le Ministère de la santé et les hôpitaux de Jérusalem-Est en vue d'améliorer la qualité de la prestation de services. Deux hôpitaux publics ont été choisis pour mettre en œuvre l'Initiative OMS pour la sécurité des patients à l'hôpital. La deuxième phase du programme est en cours et concerne les six établissements de soins spécialisés afin de les mettre aux normes de la Commission internationale mixte. À Gaza, un programme est destiné à améliorer la qualité et la sécurité des soins obstétricaux dans les sept principaux hôpitaux publics. L'OMS a également approvisionné le système de santé public de Gaza en produits et matériel médicaux essentiels. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a continué d'apporter une aide à quatre centres de santé pour femmes dans les camps de réfugiés d'Hébron, de Jabalia et d'Al Buraj situés à Gaza.

40. Le FNUAP a réalisé avec le Ministère de la santé une étude sur la mortalité liée à la maternité et mené d'autres travaux de recherche opérationnelle sur ce sujet en vue d'améliorer la santé des femmes. Il a également réalisé une enquête sur le profil et les besoins sanitaires des jeunes Palestiniens, a appuyé la formation de sages-femmes et la formation continue de prestataires de santé et a examiné la question de la qualité des soins de santé, en Cisjordanie et à Gaza.

41. L'Organisation des Nations Unies a continué d'axer ses activités sur les programmes destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants. Conjointement avec le Ministère de la santé de l'Autorité palestinienne et le Comité national pour l'allaitement maternel, l'UNICEF a appuyé l'application de l'initiative Hôpitaux amis des bébés dans trois hôpitaux de Gaza et cinq de Cisjordanie, en organisant des ateliers de sensibilisation suivis par 107 décideurs et 200 membres du personnel technique. En outre, à Gaza, 90 professionnels de la santé ont reçu une formation pour dispenser des conseils sur l'allaitement maternel et ils ont ensuite retransmis leurs connaissances à environ 13 000 mères dans le cadre des établissements de soins de santé et des visites postnatales à domicile. L'UNICEF a également appuyé la rédaction du nouveau code palestinien sur les substituts du lait maternel.

42. Le développement par l'UNICEF de la stratégie de prise en charge intégrée des maladies de l'enfant a conduit à l'introduction de principes directeurs dans tous les centres de soins de santé primaires du Ministère de la santé concernant l'application de ces principes et a permis d'améliorer les connaissances de 700 membres de personnels de santé ainsi que de réduire légèrement la consommation de médicaments.

43. L'appui de l'UNICEF au programme élargi de vaccination du Ministère de la santé pendant la semaine de la vaccination a particulièrement ciblé les zones où la couverture vaccinale était la plus faible, permettant ainsi de maintenir un taux élevé de vaccination au sein des communautés les plus vulnérables. De plus, l'assistance fournie par l'UNICEF au Ministère pour tous les approvisionnements locaux en vaccins et la logistique associée a permis de réduire les délais de vaccination.

44. L'UNICEF a continué d'appuyer le système national de surveillance nutritionnelle en étalonnant tous les instruments de mesure, en intensifiant les visites de contrôle et d'appui dans tous les sites sentinelle et en renforçant les compétences de plus de 250 membres du personnel de ces sites à l'utilisation des instruments de mesure de la croissance, à la gestion des données et la mise en pratique des conseils du manuel sur la santé maternelle et infantile.

45. Par l'intermédiaire du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, les organismes des Nations Unies travaillent, avec le Ministère de la santé et le Comité national de lutte contre le sida, à l'élaboration et à l'application d'une stratégie nationale de prévention du sida, de traitement et de prise en charge des malades ainsi que de lutte contre la tuberculose.

46. Outre l'appui qu'elle fournit sous forme de conseil et de renforcement des capacités, l'ONU a dressé le bilan des infrastructures de santé et a œuvré à leur amélioration. Le FNUAP a procédé à une évaluation des structures de soins obstétricaux à Gaza, à laquelle ont fait suite la réhabilitation des installations, la fourniture de nouveaux équipements et un programme de renforcement des capacités dans 5 maternités et 25 centres de soins de santé primaires. L'UNICEF a fourni du matériel et des articles médicaux à une nouvelle unité de soins néonataux à Gaza.

### **Emploi**

47. Le Service consultatif technique mis en place au Ministère du travail, appuyé par le PNUD et le BIT, a continué à prêter assistance à l'application et au contrôle de l'efficacité des politiques relatives au marché du travail. Le BIT et le Ministère du travail ont signé un accord de revitalisation du Fonds palestinien pour l'emploi et la protection sociale, afin de stimuler la création d'emplois, le développement du secteur privé et la prise en compte des droits des travailleurs. Il fournira une large gamme de services, financiers ou autres, tels que services de l'emploi, dispositifs de garantie de l'emploi, aide au développement des entreprises, développement des capacités des petites et moyennes entreprises et investissement public à forte intensité de main-d'œuvre.

### **Assistance sociale ciblée**

48. L'UNRWA a distribué 546 956 lots de vivres et environ 6 millions de dollars d'aide supplémentaire en espèces à près de 33 320 foyers au titre du filet de sécurité

sociale destiné aux familles en détresse. Il a aussi fourni un complément de revenu familial à 10 441 personnes en Cisjordanie et à 77 199 personnes à Gaza vivant dans l'extrême pauvreté. Le montant total de l'aide distribuée au titre de ce programme s'est élevé à 9 588 242 dollars. En raison d'un manque de ressources, il n'a pu distribuer que 70 % de la valeur du supplément de revenu familial à Gaza au cours de la première phase de 2012. Le PAM a distribué une aide alimentaire (en nature et sous forme de bons d'alimentation) par l'intermédiaire du Ministère des affaires sociales à 85 000 bénéficiaires dans la bande de Gaza et à 115 000 en Cisjordanie, dans le cadre du même programme d'aide aux familles en détresse de l'Autorité palestinienne.

49. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a lancé un projet de 7,6 millions de dollars d'aide à la reconstruction destiné à reloger les 100 familles non réfugiées les plus vulnérables de la bande de Gaza dont les maisons ont été totalement détruites pendant les combats qui se sont déroulés de décembre 2008 à janvier 2009 et à construire les infrastructures de base indispensables.

50. Le BIT a fourni une assistance technique aux deux comités nationaux qui viennent d'être créés pour, respectivement, définir un nouveau salaire minimum et mettre au point un nouveau régime de sécurité sociale.

51. ONU-Femmes a dispensé des formations à 40 femmes dans le domaine de l'accueil à domicile, à 10 jeunes femmes artistes et à 67 femmes artisans. À la fin de 2011, 17 nouveaux centres pour la femme avaient vu le jour avec l'appui d'ONU-Femmes et fournissaient des services à caractère économique et social à plus de 1 800 femmes.

### **Culture**

52. En novembre 2011, la Palestine est devenue membre de l'UNESCO et elle a ensuite ratifié huit conventions internationales dans le domaine de la culture, dont les instruments ont été déposés auprès du Directeur général de l'UNESCO. Le 8 mars 2012, elle est aussi devenue partie à la Convention du patrimoine mondial et elle a immédiatement présenté à l'UNESCO un dossier afin d'obtenir très rapidement l'inscription de « l'église de la Nativité et la Route des pèlerinages » à Bethléem sur la Liste du patrimoine mondial.

53. L'UNESCO a continué à diriger un programme relatif à la culture et au développement regroupant plusieurs organismes et financé par le Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En mai 2011, l'action engagée par l'UNESCO à Battir pour la sauvegarde de paysages culturels millénaires a été récompensée par le prix Méлина Mercouri. En avril 2012, l'UNESCO et l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement ont signé un accord important pour la réhabilitation et la revitalisation de sites du patrimoine historique.

### **Sécurité alimentaire et agriculture**

54. La FAO a aidé plus de 1 500 femmes à améliorer leur situation économique et leur sécurité alimentaire en leur fournissant, ainsi qu'à leurs associations, des intrants agricoles, en assurant des formations et en fournissant un appui pour la commercialisation de leur production. Elle a aussi apporté son soutien technique au

développement du secteur agricole dans le cadre de la stratégie relative à la vision commune du Plan d'action pour la période 2011-2013. Ce plan d'action regroupe 299 activités et projets dotés d'un cadre de contrôle et d'évaluation solide et d'indicateurs concrets afin de mesurer la place accordée à la prise en compte de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans chaque activité et projet.

55. Au cours de la période considérée, la FAO a aidé plus de 12 900 ménages en Cisjordanie et à Gaza à protéger leurs avoirs et à mieux gagner leur vie. Ses interventions avaient aussi pour objectif de favoriser le potentiel représenté par la jeunesse pour l'édification d'une société civile productive et enthousiaste et d'encourager l'autonomisation des femmes comme moteur de développement au sein de leur foyer et de leur communauté. Elle a dirigé un programme multidisciplinaire regroupant plusieurs organismes des Nations Unies et visant à améliorer la qualité de la vie et à donner davantage de dignité aux femmes et aux hommes des communautés de la vallée du Jourdain. Ce programme bénéficie directement à 13 140 personnes et indirectement à 4 800 autres personnes.

56. Le PAM a soutenu le secteur agricole en achetant localement 1 638 tonnes de lait, 600 tonnes de sel et 400 tonnes de barres nutritives à base de dattes. En outre, il a utilisé les services d'une minoterie de Cisjordanie et de deux minoteries de Gaza pour produire au total 18 346 tonnes de farine de blé.

#### **Droits de l'homme, des femmes, des enfants et des jeunes**

57. L'ONU a continué à intégrer les droits de l'homme dans toutes ses activités et à fournir une assistance technique à l'Autorité palestinienne afin de renforcer ses capacités en matière de défense des droits de l'homme. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a travaillé en étroite collaboration avec l'Autorité palestinienne pour renforcer sa capacité administrative à respecter les normes internationales relatives aux droits de l'homme, et en particulier celles énoncées dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Le HCDH a organisé des ateliers à l'intention de représentants de l'Autorité palestinienne sur les obligations découlant de ces instruments et les procédures en matière de présentation des rapports qu'ils prévoient. Il a également organisé des ateliers sur la surveillance du respect des droits de l'homme à l'intention d'organisations non gouvernementales partenaires.

58. L'ONU a continué à faire des besoins particuliers des femmes, des enfants et des jeunes l'une de ses priorités. Le FNUAP a assuré la formation de 350 femmes rattachées à des municipalités, dispensaires, centres de rééducation, organisations non gouvernementales et communautés en matière de soutien psychosocial et de santé mentale, de lutte contre la violence sexiste et de droits de l'homme. Il a continué à soutenir l'action de quatre réseaux communautaires par le biais desquels plus de 35 000 femmes vulnérables ont pu bénéficier de 2 100 séances d'information et de sensibilisation. Les services de protection familiale créés au sein de la police en Cisjordanie ont été renforcés grâce à la formation de 250 policiers et de 50 magistrats du bureau du Procureur général. Plus de 200 imams et prédicatrices ont suivi des séances de formation et de sensibilisation à la protection de l'enfant et de ses droits, ce qui leur a permis de plaider en faveur de leur défense lors des prêches du vendredi et des séances d'enseignement religieux dans les mosquées. ONU-Femmes a dispensé à 64 responsables administratifs de 17 zones rurales des

formations portant sur l'intégration généralisée de la problématique hommes-femmes dans les politiques et les programmes locaux. ONU-Habitat a entrepris la construction à Hébron du Centre de formation technique et professionnelle pour les femmes défavorisées King Abdullah Bin Abdulaziz.

59. À Gaza, l'UNRWA a organisé des Jeux d'été auxquels ont participé plus de 200 000 enfants et qui ont duré six semaines. Ces jeux ont contribué activement à l'égalité des sexes à Gaza en offrant aux filles un espace unique et sûr leur permettant de participer à une activité physique. À la demande des communautés, ils comprenaient également des jeux et des activités pour aider les enfants à apprendre l'anglais. En outre, 9 000 jeunes ont bénéficié d'emplois de courte durée comme animateurs pour ces activités.

60. Le système global d'évaluation de l'enfant sur les plans physique, psychologique et socioéconomique mis en place dans le cadre de l'Initiative spéciale relative aux enfants ayant des besoins particuliers de l'UNRWA permet à des équipes composées de médecins et d'éducateurs de détecter les difficultés d'apprentissage des élèves. Sur les 14 000 élèves détectés comme ayant des besoins particuliers, environ 12 000 ont bénéficié d'examen médicaux complets et ont été adressés à des services hospitaliers compétents, des orthophonistes et des conseillers d'orientation.

61. L'UNICEF a apporté son soutien aux réseaux de protection de l'enfance qui relèvent du Ministère des affaires sociales et dont les 16 équipes d'aide psychosociale d'urgence et les 21 centres familiaux sont chargés de fournir une solution d'urgence et un soutien psychosocial. Plus de 40 000 enfants et 8 000 aidants ont bénéficié de ces services et au moins 70 % ont déclaré qu'ils se sentaient davantage capables de surmonter les événements traumatisants qu'ils avaient vécus.

62. L'UNICEF a continué de diriger un groupe de travail interinstitutions établi au titre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en Israël et dans le territoire palestinien occupé, conformément aux résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité. Des ateliers de formation des formateurs organisés en Cisjordanie et à Gaza ont permis de renforcer la surveillance, la communication d'informations et la capacité d'intervention dans ce domaine.

63. Avec des organisations non gouvernementales et le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, l'UNICEF a continué à prêter son appui à 93 associations locales qui offrent des activités de qualité répondant aux besoins des adolescents. Environ 59 000 adolescents de 10 à 18 ans ont ainsi pu participer à des activités extrascolaires telles que des cours de rattrapage, des activités récréatives, des stages d'acquisition de compétences psychosociales, des ateliers de photographie, et des activités associatives gérées par les adolescents. Près de la moitié des adolescents étaient des filles qui, sans ce programme, n'auraient bénéficié d'aucun accès ou presque à des activités en dehors de l'école. Afin de répondre aux besoins des adolescents les plus vulnérables, environ 75 % des 93 espaces accueillant des adolescents appuyés par l'UNICEF se trouvent dans des zones vulnérables (Gaza, zone C, camps de réfugiés et Jérusalem-Est). L'UNICEF, en partenariat avec le Ministère de la jeunesse et des sports et le FNUAP a entrepris l'élaboration de normes minimales nationales pour les espaces accueillant des jeunes et des adolescents qui serviront de point de départ pour améliorer la qualité des

programmes d'activités extrascolaires et s'assurer qu'ils répondent aux besoins des adolescents comme des adolescentes.

64. Le FNUAP a soutenu un projet visant à accroître la participation des jeunes Palestiniens au relèvement rapide, à améliorer leurs perspectives d'emploi et à réduire leur marginalisation sociale et économique. À la fin de l'année, le projet avait touché 1 500 jeunes (49 % de filles). Une seconde phase se déroule en 2011-2012.

65. Le BIT a continué à appuyer le centre d'aide juridique géré par la Fédération générale des syndicats palestiniens visant à informer les travailleurs palestiniens de la législation et des droits associés qui leurs sont applicables lorsqu'ils travaillent en Israël.

66. Dans le cadre du programme conjoint des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, le BIT a aidé à établir un comité national pour l'emploi des femmes. En février 2012, le Conseil des ministres a approuvé la création de ce comité, qui travaille actuellement à l'élaboration d'un plan triennal pour aider le Ministère palestinien du travail et les partenaires sociaux à mettre en œuvre des mesures concrètes visant à promouvoir l'emploi des femmes et à assurer leur protection sur le lieu de travail. Le BIT a lancé un partenariat avec l'Université islamique de Gaza pour dispenser des formations qualifiantes et mettre en place un programme d'aide à l'emploi pour les femmes ingénieurs au chômage dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

### **Environnement**

67. Les Nations Unies ont accentué leurs efforts en faveur de la protection de l'environnement. En coopération avec les communautés locales et le Ministère de l'agriculture, la FAO a soutenu en 2011 la réhabilitation et la préservation de l'environnement dans environ 2 500 dounoums de parcours dans le sud de la Cisjordanie. En outre, dans le cadre des mesures visant à améliorer la disponibilité de l'eau et à rationaliser la gestion des ressources en eau, elle a installé environ 400 citernes collectives ou individuelles pour la récupération des eaux de pluie ainsi que plus de 50 unités de traitement des eaux usées de familles et de communautés de fermiers et d'éleveurs en Cisjordanie, en particulier dans des zones sujettes à la pénurie d'eau. Dans le cadre de l'Initiative pour les emplois verts, le BIT soutient actuellement les travaux préalables et réalise les recherches nécessaires pour développer les qualifications des travailleurs et favoriser la construction aux normes écologiques à Gaza.

68. En 2011, l'UNRWA a reçu un financement pour construire une nouvelle école conforme aux principes écologiques qui pourra accueillir 800 élèves. Il est prévu que ce bâtiment soit alimenté en eau et en énergie uniquement par des ressources d'origine locale renouvelables et gratuites plutôt que par le raccordement aux réseaux collectifs d'eau et d'électricité.

## **B. Aide d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies**

69. La Procédure d'appel global de 2012 vise à recueillir un montant de 417 millions de dollars. Ce montant doit permettre d'assurer la protection des

populations les plus vulnérables à Gaza, dans la zone C et à Jérusalem-Est et de pallier l'insécurité alimentaire, toujours forte. En 2011, un montant de 537 millions de dollars a été sollicité dans le cadre de la Procédure d'appel global et un montant de 305 millions de dollars a été reçu.

#### **Aide alimentaire d'urgence**

70. Le PAM est venu en aide à environ 665 000 non-réfugiés palestiniens vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire, dont 351 000 en Cisjordanie et 313 000 à Gaza. L'UNRWA a apporté une aide alimentaire d'urgence à environ 650 000 réfugiés à Gaza et à 186 173 personnes en Cisjordanie. Le programme d'aide de l'UNRWA et du PAM à l'intention des 30 000 bergers bédouins réfugiés et non réfugiés en Cisjordanie a permis de faire passer le pourcentage de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans ce groupe de 79 % à 55 %.

71. Le projet de distribution de bons en Cisjordanie a permis d'aider 4 735 ménages vulnérables durant la période considérée, ce qui a eu un effet stimulant sur l'économie locale. Un projet analogue a été lancé à Gaza au bénéfice de 2 335 ménages. En 2011, le programme de distribution de bons dans le territoire palestinien occupé a injecté 7 527 000 dollars dans l'économie locale, presque la moitié des bons ayant été utilisés pour acheter des produits laitiers.

#### **Aide d'urgence à la création de revenus**

72. L'UNRWA a fourni des emplois temporaires à 56 031 personnes, ce qui représente plus de 3,3 millions de journées de travail, afin de réduire l'effet des forts taux de chômage et de pauvreté. Rien qu'à Gaza, un montant de 22 millions de dollars environ a été injecté dans l'économie locale. Le FNUAP a rémunéré en espèces le travail effectué par plus de 1 000 jeunes dans le cadre de micro-initiatives d'amélioration des services d'intérêt commun. Malgré les bons résultats du programme de création d'emplois de l'UNRWA, l'Office n'a reçu que 11 % des 57 millions de dollars nécessaires au financement du programme à Gaza. Le nombre de contrats actifs représente moins de 25 % du chiffre enregistré en 2010.

#### **Aide d'urgence au secteur de la santé**

73. L'OMS a continué de diriger le groupe Santé et nutrition, qui fournit une aide humanitaire essentielle aux communautés vulnérables en Cisjordanie et à Gaza et renforce la capacité locale de faire face rapidement aux nouvelles situations d'urgence. Le Groupe a intensifié ses opérations en 2011 et a fourni des services sanitaires et nutritionnels essentiels à 2 120 077 Palestiniens, soit 85 % des personnes vulnérables recensées.

74. En Cisjordanie, l'UNRWA a mis en place cinq équipes médicales mobiles qui devaient s'occuper de quelque 13 000 patients par mois, y compris les personnes les plus vulnérables et isolées (pour la plupart des réfugiés) pour qui l'accès à des services de santé est difficile. Ces équipes, qui comprennent des conseillers en santé mentale, travaillent en étroite coordination avec d'autres prestataires de services de santé mobiles, y compris le Ministère de la santé et les organisations non gouvernementales.

75. Pour pouvoir continuer de fournir des médicaments aux réfugiés en Cisjordanie, l'UNRWA a coopéré avec les sociétés pharmaceutiques palestiniennes

afin de raccourcir les délais de livraison et d'avoir un stock suffisant de médicaments essentiels. Il a également continué d'aider à faciliter l'acheminement des produits pharmaceutiques à Gaza en veillant à ce que les médicaments achetés pour Gaza, dont la livraison était retardée à cause des restrictions logistiques imposées par Israël, soient stockés en entrepôt frigorifique à la pharmacie centrale de Jérusalem et en assurant l'acheminement des médicaments essentiels du diabète aux dispensaires de Gaza depuis Jérusalem.

76. L'OMS a mené des activités de sensibilisation au droit à la santé, en mettant l'accent notamment sur les patients à Gaza qui ont besoin de recevoir des soins spécialisés en dehors du territoire et sur l'accès aux hôpitaux à Jérusalem-Est. Le pourcentage de patients qui se sont vu refuser le permis de sortie de Gaza ou qui l'ont obtenu tardivement n'a été que de 6 % en 2011, contre 40 % en 2006.

77. L'OMS a continué de surveiller la situation au cas où les médicaments et articles jetables viendraient à manquer, de pallier le manque de produits pharmaceutiques et d'aider à la coordination de l'acheminement des fournitures médicales reçues à titre de dons pour Gaza. Elle a dû pour cela louer des entrepôts supplémentaires et aider à trier, répertorier, stocker et livrer les fournitures médicales et à se débarrasser des médicaments périmés ou inutilisables. Elle a également fourni des pièces de rechange et une assistance technique pour l'entretien, la réparation et l'amélioration du fonctionnement du matériel existant.

78. Le FNUAP a fourni au système de santé palestinien les contraceptifs dont il manquait et a commencé à remettre en état 5 maternités et 24 centres de soins de santé primaires à Gaza, en fournissant les fournitures et le matériel nécessaires et en dispensant les formations voulues.

#### **Aide d'urgence en matière de distribution d'eau et d'assainissement**

79. Le groupe Eau, Assainissement et Hygiène pour tous (WASH) dirigé par l'UNICEF a répertorié les zones et populations particulièrement vulnérables à l'aide des évaluations effectuées par les organismes partenaires sur la base d'indicateurs convenus; mis en place un système de surveillance qui utilise la base de données harmonisée pour suivre les interventions et éviter des chevauchements; intensifié les activités de sensibilisation sur d'importantes questions; renforcé les capacités des organismes partenaires par des stages et des séminaires de formation; et facilité la mobilisation de fonds pour répondre aux besoins humanitaires cruciaux par l'intermédiaire des mécanismes de financement du Fonds central pour les interventions d'urgence et du Fonds d'intervention humanitaire.

80. L'action de l'UNICEF dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène a consisté à assurer un accès protégé et sûr à un nombre suffisant de structures pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène. Il a aidé la Régie palestinienne des eaux à rénover le réseau d'adduction d'eau à Dhahiriya au bénéfice de 2 230 ménages. Il a aidé à remettre en état le réseau d'égouts de Rafah, ce qui a bénéficié à 17 000 personnes et réduit la pollution des eaux souterraines. En coopération avec le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, l'UNICEF a aidé à la construction et à la remise en état des systèmes de distribution d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans 78 écoles, permettant ainsi à quelque 56 874 étudiants et 1 809 enseignants d'avoir un accès sécurisé à l'eau, aux sanitaires et à l'hygiène. Les activités de promotion de l'hygiène ont bénéficié à

5 200 étudiants. Des citernes d'eau ont été fournies à 216 écoles à Gaza durant l'année scolaire 2010/11, au bénéfice de 124 529 enfants.

81. L'UNRWA Gaza a aidé les prestataires de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement opérant en dehors des camps de réfugiés à se procurer des quantités suffisantes de carburant et d'autres fournitures. Ces interventions étaient essentielles compte tenu des coupures de courant répétitives. En 2011, 1,66 million de litres de carburant et d'huile de chauffage ont été distribués aux municipalités, aux conseils chargés du traitement des déchets et à la compagnie de distribution d'eau des municipalités côtières pour leur permettre de continuer d'assurer des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et de traiter les sites de reproduction de moustiques. L'UNRWA a également aidé certaines organisations non gouvernementales à assurer d'importants services sociaux en leur fournissant 34 500 litres de carburant pour leurs groupes électrogènes et véhicules. L'Office a fourni à des municipalités les outils et les pièces de rechange dont elles avaient besoin pour des travaux d'assainissement. Il a en outre entrepris une série de travaux urgents sur les réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement dans les camps. En Cisjordanie, 154 518 réfugiés vivant dans 13 camps dans trois zones (Hébron, Jérusalem et Naplouse) ont bénéficié des travaux effectués en 2011 sur les réseaux d'assainissement.

#### **Aide d'urgence à l'agriculture**

82. La FAO a dirigé et coordonné les interventions visant à aider les populations vivant de l'élevage en Cisjordanie dont les moyens de subsistance étaient menacés par la sécheresse et la pénurie d'eau. Elle a distribué plus de 4 500 tonnes de fourrage, de semences et de semis de plantes fourragères et d'arbustes résistant à la sécheresse, des produits et des vaccins vétérinaires, ce qui a bénéficié environ à 2 000 familles d'éleveurs.

83. La FAO a soutenu une intervention contre la forte infestation parasitaire qui menaçait toutes les plantations de palmiers dattiers à Gaza. Elle a continué d'étudier la vulnérabilité des petits agriculteurs et éleveurs du territoire palestinien occupé aux chocs climatiques, économiques et politiques et de resserrer sa coopération avec le groupe WASH, le dispositif de surveillance et d'intervention destiné à renforcer la coordination des interventions humanitaires. Elle s'est faite le défenseur de la sécurité économique des communautés vulnérables.

### **C. Appui du système des Nations Unies aux institutions palestiniennes**

84. L'ONU a continué d'aider l'Autorité palestinienne à améliorer la collecte des recettes et à accélérer les procédures de dédouanement. La CNUCED a continué d'aider l'Autorité douanière palestinienne à moderniser et à renforcer ses systèmes. Elle a entrepris le renforcement des capacités du Bureau central de statistique palestinien en matière de modélisation et de prévision économiques.

85. ONU-Femmes a continué d'aider le Ministère de la condition féminine à mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, notamment en élaborant des mémorandums d'accord qui ont été signés par cinq ministères. Elle a lancé un programme visant à améliorer l'accès des femmes victimes de violences à la justice et aidé le Ministère des affaires sociales à élaborer

une politique d'accréditation des centres d'accueil pour les victimes de violence, qui a été entérinée par le Conseil des ministres en août 2011. L'UNRWA a participé à l'élaboration des protocoles nationaux sur la violence sexiste dans le cadre de son programme de protection de la famille et de l'enfance.

86. Le PAM a aidé le Ministère des affaires sociales à mettre en place un filet de protection sociale en utilisant un seul mécanisme de ciblage.

87. Le BIT continue d'aider le Département de l'inspection du Ministère du travail en mettant en place un programme complet de renforcement des capacités fondé sur la stratégie d'inspection du travail élaborée en 2011. Il a aussi aidé à promouvoir le dialogue social dans le territoire palestinien occupé, l'objectif étant de favoriser l'adoption de politiques socioéconomiques plus pertinentes et cohérentes et un développement global et durable. En août 2011, le Conseil des ministres a approuvé la création d'un conseil économique et social palestinien qui bénéficierait des conseils techniques de du BIT.

88. L'UNICEF a continué d'aider à la mise en place d'un cadre législatif, politique et institutionnel visant à créer un environnement protecteur pour filles et garçons. Il a ainsi aidé le Ministère des affaires sociales à élaborer un plan national de protection de l'enfance avec le concours de divers partenaires nationaux et internationaux. Il a aidé le Ministère à entreprendre de vastes réformes internes, à savoir l'adoption de méthodes de travail plus harmonisées et efficaces, le renforcement de la capacité du personnel chargé de la protection de l'enfance de suivre et de signaler les cas de maltraitance et l'utilisation effective du protocole d'orientation et de la base de données électroniques sur la protection de l'enfance. Il a en outre aidé le Ministère à finaliser le projet de loi relative à la justice pour les enfants et à le faire adopter par le Conseil des ministres, ainsi qu'à mettre en place un processus de planification nationale concernant la justice pour mineurs. Il a soutenu l'évaluation du projet pilote de lutte contre la violence à l'école avant sa mise en exécution dans tout le territoire national.

89. Le FNUAP a formé le personnel des ministères de l'Autorité palestinienne à l'élaboration d'indicateurs sociaux et à l'exploitation des données aux fins de la planification nationale. Il a également aidé à la conduite de la première enquête sur les migrations. Le BIT aide actuellement le Ministère du travail à réviser la législation du travail.

90. Pour renforcer davantage le système national de suivi, l'UNICEF et les ministères concernés se sont efforcés d'établir, en coopération avec le FNUAP, des indicateurs nationaux sur les femmes, les enfants et les jeunes.

91. Le PNUD a aidé le Ministère palestinien de la justice à renforcer ses capacités institutionnelles et à améliorer l'administration de la justice. L'accent sur la rédaction des lois, l'administration de la justice et l'assistance juridique doit permettre de renforcer les capacités techniques et opérationnelles du Ministère. Le PNUD a créé un groupe de travail composé de représentants de l'administration publique palestinienne, de représentants de la société civile et d'experts en droit pénal de pays arabes et chargé de donner des conseils sur l'élaboration d'un code pénal. Il a également mis en service un nouveau logiciel de gestion des affaires des tribunaux.

92. ONU-Habitat a aidé le Ministère des administrations locales à organiser le premier forum urbain palestinien à Naplouse en mars 2012 et le Ministère des

travaux publics et du logement à établir une stratégie et une politique de logement pour le territoire palestinien occupé.

#### **D. Développement du secteur privé**

93. L'UNRWA a accordé 14 600 prêts, d'un montant total de 22,97 millions de dollars, à des microentreprises et à des ménages palestiniens. Trente pour cent de ces prêts ont été accordés à des femmes et un tiers à des jeunes. Ce programme a continué de générer des bénéficiaires en maintenant un taux d'autofinancement de 122 %.

#### **E. Coordination de l'aide fournie par les organismes des Nations Unies**

94. Sous les auspices du Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire, la collaboration et la coordination entre les nombreux donateurs et les instances des Nations Unies se sont renforcées durant la période considérée. L'équipe humanitaire de pays s'est réunie régulièrement pour examiner les mesures à prendre en matière de sensibilisation aux questions humanitaires et d'interventions humanitaires. L'équipe de pays des Nations Unies a révisé son plan d'intervention à moyen terme pour le corrélérer davantage avec le Plan palestinien de développement pour 2011-2013. Des efforts redoublés ont été faits pour forger des partenariats constructifs entre l'ONU, l'Autorité palestinienne et l'ensemble des bailleurs de fonds. L'ONU a continué d'établir les rapports semestriels du Comité spécial de liaison et a élaboré des stratégies et des programmes pour Jérusalem-Est et Gaza, mené des activités de renforcement des capacités et lancé l'appel global pour l'assistance humanitaire.

### **IV. Action des donateurs face à la crise**

#### **Appui budgétaire et financier**

95. En 2011, l'Autorité palestinienne a eu du mal à honorer ses obligations financières car si ses dépenses ont été conformes aux prévisions budgétaires, ses recettes ont été moindres que prévu, ce qui tenait en partie à une croissance et à un financement extérieur moins importants que prévu, avec pour conséquences environ 540 millions de dollars des États-Unis d'arriérés. Les besoins pour 2012 s'élèvent à 1,1 milliard de dollars. Pour que l'Autorité palestinienne puisse honorer ses obligations financières durant l'année à venir, il faudra que les donateurs lui apportent rapidement le soutien qui lui permettrait de combler ce déficit budgétaire et que les recettes fiscales perçues en son nom par Israël lui soient remises régulièrement.

#### **Coordination entre les donateurs**

96. La structure locale de coordination de l'aide est demeurée la principale instance où les nouvelles stratégies sectorielles et le Plan de développement national 2011-2013 sont examinés et étoffés. La coordination des activités de sensibilisation

et d'information sur le plan humanitaire s'est également poursuivie sous la direction du secrétariat du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

97. Le Comité spécial de liaison a tenu deux réunions. Le Comité de liaison mixte, qui est un mécanisme tripartite de coordination (Gouvernement israélien, Autorité palestinienne et représentants de la communauté internationale), s'est également réuni deux fois.

## V. Besoins non satisfaits

98. Dans le cadre de l'appel global pour 2011, un montant révisé de 537 millions de dollars avait été sollicité pour financer les activités d'aide humanitaire d'une importance cruciale; 57 % de ce montant a été recueilli. Dans le cadre de l'appel global pour 2012, un montant de 417 millions de dollars est sollicité; jusqu'en avril, 38 % de ce montant a été recueilli. L'UNRWA, dont le budget de base pourrait accuser un déficit de 70 millions de dollars pour l'exercice 2012, a également besoin d'urgence de ressources additionnelles, d'autant plus que sur le montant de 379 millions de dollars qu'il a sollicité dans le cadre de l'appel d'urgence pour 2012, il n'a reçu que 55 millions de dollars. Les organismes des Nations Unies s'efforcent actuellement de mobiliser 1,7 milliard de dollars pour financer les activités de développement pluriannuel prévues dans le Plan d'intervention à moyen terme des Nations Unies. Ces ressources viendront s'ajouter au montant de 1,2 milliard de dollars qui sert à financer les projets de relèvement et de développement exécutés actuellement par l'ONU à Gaza et en Cisjordanie. Le fonds d'affectation spéciale de l'Autorité palestinienne et de l'ONU est toujours un mécanisme fiable pour contribuer au financement du Plan d'intervention à moyen terme.

## VI. Difficultés rencontrées

99. Les restrictions imposées à la liberté de circulation, la destruction de l'infrastructure palestinienne et les déplacements de Palestiniens en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, se sont aggravés. De plus, les activités d'implantation de colonies se sont poursuivies en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, ce qui a exacerbé les tensions.

100. La situation économique du territoire palestinien occupé s'est améliorée en 2011, mais pour que la croissance se poursuive, il faudrait redynamiser le secteur privé et assouplir les restrictions imposées à la liberté de circulation.

101. L'ONU a reçu l'autorisation d'entreprendre à Gaza des travaux d'un montant de 365 millions de dollars; les matériaux requis pour ces travaux doivent être approuvés par le Gouvernement israélien. Des autorisations doivent être demandées en permanence pour pouvoir répondre aux besoins de la population de Gaza.

102. Même si sa politique budgétaire est raisonnable, l'Autorité palestinienne a néanmoins besoin d'un appui continu et prévisible pour pouvoir combler son déficit budgétaire actuel et poursuivre ses réformes.

## VII. Conclusions

103. Le contexte dans lequel se sont déroulées les opérations de l'ONU au cours de la période considérée est demeuré inchangé; les problèmes de subsistance des Palestiniens, en particulier les démolitions dans la zone C et le bouclage de Gaza, demeurent de formidables obstacles au développement économique. Malgré des améliorations sur le plan économique, le fort taux de chômage et l'insécurité alimentaire qui se maintiennent à Gaza, l'intensification des démolitions, le maintien du bouclage et la limitation des mouvements des personnes et des biens rendent difficile la réalisation de progrès durables. L'Organisation des Nations Unies continuera d'œuvrer à l'instauration d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002), 1515 (2003), 1850 (2008) et 1860 (2009) du Conseil de sécurité, à la cessation de l'occupation qui a commencé en 1967 et à la création d'un État palestinien d'un seul tenant, souverain, démocratique et viable, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité.

---